

« Ouvrir le débat sur la laïcité, c'est l'ouvrir sur l'école libre »

PARLEMENT Une mise en garde de Siegfried Bracke (N-VA)

► Le président de la Chambre n'est pas hostile à un débat au Parlement sur la laïcité.

► Mais il prévient : « On ouvrira, du même coup, le débat sur les réseaux d'enseignement libre, sur l'Eglise catholique. »

Osera-t-on ? Osera-t-on organiser, au Parlement fédéral, un débat sur la laïcité de l'Etat ? Sur l'hypothétique introduction de la notion de « laïcité politique » dans notre Constitution ? Attention, brûlant !

L'idée a réémergé ces derniers mois, notamment au fil des polémiques ayant trait au port du foulard dans l'administration, également lorsque d'aucuns, au plus fort des attentats et des opérations policières à Molenbeek, ont remis le focus sur l'« intégration » des populations étrangères, partant la redéfinition de règles de vie sociale communes, pour tous les citoyens et citoyennes dans le pays. Bien. Déjà, là, c'est chaud, et l'on pressent des discussions extrêmement vives entre partisans du statu quo constitutionnel (une neutralité de l'Etat accommodante), ceux qui veulent aller plus loin (une neutralité affirmée), enfin ceux qui veulent faire le grand bond vers la laïcité politique... Des clivages qui traversent les partis même si certains vont au front plus compacts : côté francophone, Denis Ducarme (MR), qui ne tranche pas, a souhaité que l'on ouvre grand le débat ; Laurette Onkelinx (PS) s'est dite favorable, et une note in-

terne au PS (*Le Soir*, mercredi dernier) pousse à une avancée laïque ; Olivier Maingain et Didier Gosuin, de Défi (ex-FDF), plaidant pour leur part en faveur d'une modification constitutionnelle radicale.

Chaud, donc. Plus encore. Car le foulard n'est pas tout. Comme nous l'avoue Siegfried Bracke (N-VA) : « Il faut savoir que si on ouvre les discussions sur ce thème de la laïcité au Parlement, il y aura naturellement des conséquences, je pense à la place de l'enseignement libre dans notre pays, au rôle de l'Eglise catholique ou encore, par exemple, la gestion des hôpitaux... »

Le président de la Chambre met les pieds dans le plat ? Affirmatif. « Je ne suis pas contre l'organisation d'un tel débat, pourquoi pas au sein d'une commission parlementaire, je suis prêt à en discuter, mais je dis qu'il faut être conscient de la portée des discussions et, du reste, j'attends toujours une proposition formelle de la part des parlementaires que cela intéresse. » En l'occurrence, Patrick Dewael (VLD) avait souhaité, dans ces colonnes, que la commission de révision de la Constitution puisse être saisie : « Il peut me soumettre une demande précise, nous l'examinerons, je n'ai rien reçu à l'heure actuelle. Au fait, j'ai mon opinion, mes convictions, bien sûr, que je n'exprimerai pas, vous le comprendrez aujourd'hui, vu mes fonctions institutionnelles. »

Siegfried Bracke recadre : « Entre la laïcité à la française, nette, et le pluralisme actif, où l'Etat organise en son sein la manifestation des cultes et ten-

dances, la Belgique occupe une position intermédiaire, se "contentant" de subsidier les cultes et courants philosophiques. Quoi qu'il en soit, veut-on modifier la Constitution ? Pour y insérer la notion de laïcité ? Voyons. Mais alors, je le répète, on n'évitera pas le débat sur le réseau d'enseignement libre, qui occupe une place importante on le sait, par exemple 75 % de l'enseignement en Flandre. »

Une mise au point qui s'apparente à une mise en garde. Dissuasive ? Eclairante ? ■

DAVID COPPI

AGENDA À LA CHAMBRE

Sécurité nucléaire, et terrorisme

Petite rentrée parlementaire 2016, la Chambre rouvre après la trêve : trois rendez-vous à l'agenda de cette semaine.

► **Mercredi** : réunion de la sous-commission sécurité nucléaire, les socialistes réclamant que Marie-Christine Marghem (MR), ministre de l'Energie, ou/et Jan Jambon (N-VA), ministre de l'Intérieur, viennent s'expliquer à propos des incidents à Doel.

► **Judi** : séance plénière, les interpellations porteront, on présume, sur la guerre du rail et la sécurité nucléaire, entre autres.

► **Vendredi** : lancement de la commission Terrorisme, où seront examinées, et soumises au débat, les mesures gouvernementales en matière de sécurité (exemple : faciliter les perquisitions), avec audition d'experts pour commencer.

D.CI